



**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EXPERT EN
EN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)**

Mars 2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire dédiée au financement du développement dans les huit (08) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BOAD a été créée en 1973 et est opérationnelle depuis 1976. En dehors de ses Etats membres et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui sont ses actionnaires régionaux, la BOAD a comme actionnaires : la République Française, la Chine, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Royaume de Belgique, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Allemagne, l'Inde, le Royaume du Maroc et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

La vision de la BOAD est de devenir à terme, la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest. L'une des actions pour y parvenir est de la positionner comme un catalyseur majeur pour la promotion de la culture de l'évaluation des résultats de développement et des impacts dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)¹. Pour ce faire, elle doit innover en complétant progressivement ses approches de supervision et de suivi-évaluation des résultats de développement/impacts.

Ainsi, compte tenu des défis actuels², la BOAD s'est engagée à mettre en œuvre un programme pilote dont l'objectif général est d'expérimenter la supervision, le suivi et l'évaluation des impacts à distance en utilisant les images de satellites et l'intelligence artificielle. Il sera procédé en cas de succès de la phase expérimentale, à un Programme de mise à l'échelle à moyen et long termes (10 à 15 ans).

Les objectifs spécifiques du Programme pilote sus-évoqué sont essentiellement de : (i) améliorer, en minimisant le coût et le temps de la collecte, l'analyse, l'archivage et l'accès aux données géo-spatiales des infrastructures des projets pour la supervision, le suivi et l'évaluation des résultats de développement/impacts à distance des projets ; (ii) installer et utiliser, à titre expérimental, une plateforme d'analyse géo-spatiale pour permettre la supervision, le suivi et l'évaluation des résultats de développement/impacts du portefeuille de la BOAD et (iii) expérimenter des outils d'intelligence artificielle pour l'évaluation d'impact (estimation de production agricole, estimation du changement du couvert végétal, etc.) et pour le traitement des informations (voix et textes) dans le cadre de la collecte efficace et efficiente pour les reportings obligatoires (supervision trimestrielle, audit technique et financier, fin d'exécution).

Pour mener à bien cette phase pilote, l'Unité de Suivi et d'Évaluation des Impacts (USEI) voudrait se faire accompagner par un consultant Expert en Système d'Information Géographique (SIG).

2. OBJECTIFS

L'objectif général est d'étudier les besoins de l'Unité de Suivi et d'Évaluation des Impacts (USEI) en matière des technologies géospatiales et d'apporter des solutions mieux

¹ Vision de la stratégie d'évaluation des résultats de développement et des impacts.

² Présentement, la BOAD est confrontée à trois (03) problèmes majeurs, pour favoriser l'évaluation des résultats de développement/impacts sur l'ensemble du portefeuille de la Banque. Il s'agit : (i) du problème de la remontée obligatoire des reportings trimestriels, annuels et de fin d'exécution des projets et leurs rapides analyses pour la prise de décision ; (ii) du problème d'accessibilité en temps quasi réel, à distance, à travers des images satellites, aux infrastructures mises en place par les projets en vue d'apprécier leurs états d'exécution et leur durabilité ; et (iii) de la difficulté de conduire des évaluations d'impact sur de grandes zones de projets ou des projets climatiques/environnementaux ou d'estimer la production agricole dans le cadre des projets de sécurités alimentaires ou encore de suivre l'utilisation des infrastructures par les bénéficiaires dans le temps.

adaptées ainsi qu'un appui technique pour l'utilisation efficace des technologies géospatiales et des outils de collecte et d'analyse de données géospatiales, en vue d'une meilleure gestion et supervision des projets.

3. TACHES DU CONSULTANT

Le consultant devra appuyer la BOAD notamment à :

- Conduire et diagnostic assortie de recommandations pour conseiller la meilleure option à prendre en matière d'acquisition de l'application ARCGIS suivant les différentes phases de mise en œuvre du Programme d'analyse géospatiale et d'intelligence artificielle ainsi que les budgets y afférents ;
- Initier et accompagner techniquement l'équipe de l'USEI a l'utilisation de l'application ArcGIS Pro sur la base des informations collectées en Côte d'Ivoire par l'équipe de l'USEI ;
- Assister l'USEI à collecter par drone puis à intégrer et mettre en formes (apurement) les données collectées par drone et par image satellite dans ArcGis dans la perspective d'une analyse géospatiale (projet PBVM et projet PARTAM).
- Proposer un plan de renforcement de capacités (en ligne et en présentiel, groupé et individuel) des cadres de l'USEI et des Cadres opérationnels de la BOAD selon leur métier (Suivi-Evaluation des impacts, Gestionnaires de Projet et Informaticien) et des Unités de Gestion des Projets avec des contenu détaillé des compétences à acquérir.

4. Livrables attendus :

- Un rapport de démarrage de la mission ;
- Un rapport diagnostic assorti de recommandations sur les méthodes d'acquisition du logiciel ArcGIS ;
- Un support de renforcement de capacités et de transfert de compétences ;
- Accompagnement au traitement des données collectées en Côte d'Ivoire par l'équipe de l'USEI pour la conception de couche, l'élaboration de carte thématique avec tableau de bord ;
- Un rapport de synthèse de la mission.

5. CALENDRIER DE LA MISSION

À compter de la date de signature du contrat, la prestation est planifiée sur une période de 40 jour ouvrée, pouvant s'étaler sur une durée maximale de 6 mois.

6. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant (un Cabinet) à retenir devra avoir :

- Distributeur officiel de ArcGIS ;
- Expert en Système d'Information Géographique (SIG) ;

- Expérience de travail avec une Institution Internationale (Système des Nations Unies, Institutions Multilatérales/bilatérales de Développement (Banque Mondiale, BAD, AFD, etc.)).

7. PROCEDURE DE SELECTION DU CONSULTANT

Les Consultants seront sélectionnés suivant la procédure d'appel d'offre national.